

Communiqué de Presse

Capimed : un rendement de 3,40 % pour les cotisations versées en 2025

3,40 % C'est le rendement attribué aux cotisations versées en 2025, au taux technique garanti de 1,75%, par Capimed, le plan d'épargne retraite facultatif géré en capitalisation par la CARMF.

Rappel : le rendement du contrat Capimed de chacun des adhérents est fonction du taux technique garanti appliqué à ses cotisations et de la bonification de la valeur de service du point.

Les performances financières de 2025 permettent en effet à la CARMF de délivrer **un taux de rendement très supérieur au taux moyen des contrats en euros (2,65 %*)** et à celui des principaux assureurs dans le secteur de la santé. Capimed est l'un des **rares contrats offrant un rendement au-delà de 3 %**. Ce chiffre inclut une augmentation de la valeur de service du point de 1,62 % au 1^{er} janvier 2026.

Le contrat Capimed, plan d'épargne retraite (PER) depuis 2021, permet aux médecins et à leur conjoint :

- de constituer une retraite à leur rythme,
- de bénéficier d'une performance financière garantie et régulière,
- une liberté de choix de cotisations,
- une déductibilité fiscale attrayante,
- de profiter de frais très réduits : 2,5 % sur les cotisations, 2 % sur le paiement des rentes, et 0 € de frais de gestion sur l'épargne gérée,
- un choix de sortie en rente ou en capital au moment de la retraite,
- **et surtout aucun risque de perte en capital.**

Les adhérents peuvent faire varier leur cotisation comme ils le souhaitent, entre le montant minimal de **1 569 €** en option A et **3 138 €** en option B, et un maximum de dix fois ces montants : **15 690 €** en option A et **31 380 €** en option B.

* *Estimation*

Quelques statistiques au 31 décembre 2025 :

Âge moyen des adhérents :

Option A : 59,72 ans

Option B : 60,89 ans

63,5 % des adhérents ont entre 51 et 65 ans.

La Carmf vous accompagne aux âges de votre vie

La Carmf gère l'ensemble des régimes obligatoires de retraite et de prévoyance des médecins libéraux (125 541 cotisants, 124 487 prestataires au 1^{er} janvier 2025). En 2024, elle a versé 3,69 milliards d'euros de prestations, ses recettes s'élevant à 3,25 milliards d'euros (dont 2,99 milliards d'euros de cotisation et 263,5 millions d'euros de résultat financier).

Contact presse :
Service communication - Grégoire Marleix
Tél : 01 40 68 33 81 - Fax : 01 40 68 32 23
E-mail : communication@carmf.fr